

■ **Fiechter Ingénierie SA**, à Chêne-Bourg, CH-660-0368999-3, exploitation d'un bureau d'ingénieurs civils, etc. (FOSC du 25.02.1999, p. 1300). La clause statutaire relative à l'apport en nature effectué à la constitution est abrogée conformément à l'art. 628, al. 4 CO. Nouveaux statuts du 18.05.2009. Selon déclaration de l'administrateur du 18.05.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. 'Berwa Révision Sàrl' n'est plus organe de révision.

Registre journalier no 7673 du 28.05.2009
(05048792 / CH-660.0.368.999-3)